CM Etat social et solidarités

Séance 6: L'État social et le genre 8 novembre 2016

- 1. Féminisation de la pauvreté
- 2. Une action publique reproductrice de rapports sociaux de sexe
- 3. L'approche par le genre

1. Féminisation de la pauvreté (1)

- Des femmes plus nombreuses que les hommes à vivre en dessous du seuil de pauvreté :
 - 15 % contre 13 % en 2010 (Insee).
- Une augmentation de foyers monoparentaux :
 - constitués à 85 % par des femmes avec leurs enfants (Insee, 2012).
- Elles représentent 5 % des sans-abris :
 - une réalité peu visible et qui pose de nouvelles problématiques (Lebrère et al. 2013).

1. Féminisation de la pauvreté (2)

• Une plus grande précarité professionnelle :

- augmentation régulière du taux d'activité des femmes, mais de 10 points inférieur à celui des hommes (72,4 % contre 82,2 % en 2010) (Insee, 2012).
- des conditions d'activité plus précaires : 4 fois plus souvent à temps partiel, plus souvent employées et ouvrières et moins souvent cadres.
- moindre rémunération : écart de salaire moyen « non expliqué » en 2009 de 9 points (Muller, 2012).
- Un mode de calcul de la pauvreté monétaire qui invisibilise une partie de la « pauvreté féminine ».

2. Une action publique reproductrice de rapports sociaux de sexe (1)

- Un système de protection social familialiste : la famille au centre de la société
 - l'allocation de salaire unique (1941) à l'allocation parent isolé (1976).
 - → Montée en puissance valeurs de l'individualisme et de réalisation de soi : évolution de la philosophie des dispositifs ?
 - F. de Singly: « famille individualiste et relationnelle »
 - A. Giddens : la famille comme « petite démocratie »

2. Une action publique reproductrice de rapports sociaux de sexe (2)

- Une division des rôles sexués pas réellement bouleversée :
 - répartition des tâches domestiques : 3h26 par jour pour les femmes contre 2h pour les hommes (Insee, 2010)
 - de faibles investissement dans la vie associative et politique
 - des écarts en matière de temps libre : 2h45 par jour de loisirs pour les femmes contre 3h20 pour les hommes (Observatoire des inégalités, 2010)
- Une externalisation des tâches domestiques : plus d'indépendance pour les femmes ?

2. Une action publique reproductrice de rapports sociaux de sexe (3)

Un mode d'intervention sociale différencié :

- une politique d'activation par l'emploi et l'insertion défavorable aux femmes
- un accompagnement social des femmes centré sur la vie familiale et le soin psychologique
- des mères responsables des difficultés de leurs enfants : figure disciplinaire et à discipliner
- → une approche par les différences et l'égalité : les femmes comme catégorie à part ?

3. L'approche par le genre (1)

- Le genre : une construction sociale, un rapport social de pouvoir.
- Le genre comme principe politique structurant l'organisation de la société
 - « the personnal is political »
 - renoncer à la neutralité étatique



3. L'approche par le genre (2)

- Institutionnalisé, objectivé et naturalisé :
 - par le droit : devient une réalité juridiquement constituée
 - par l'action des élites politiques : l'État imbibé des intérêts masculins ?
 - par l'action des militants et lobbyistes
- Un référentiel rarement autonome

• Le gender mainstreaming : le genre, une politique intégrée à d'autres politiques.